

SYNTHÈSE

SYNTHÈSE

RECHERCHE ACTION

JEUNES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

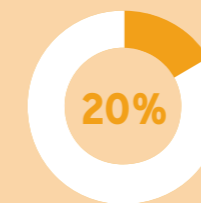
SITUATIONS ET PARCOURS DES JEUNES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES (18-25 ANS) EN ÎLE-DE-FRANCE



	MÉTHODOLOGIE	4
	PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA RECHERCHE-ACTION	5
1	FREQUENTATION PAR LES JEUNES FEMMES 18-25 ANS DES DISPOSITIFS SPECIALISÉS « VIOLENCES »	6
	Les jeunes femmes victimes de violences ne représentent en moyenne que 11% du public accueilli par les structures spécialisées	6
2	SITUATIONS PERSONNELLES	7
	Les jeunes femmes victimes de violences cumulent plus souvent des difficultés	7
	Les jeunes femmes victimes de violences conjugales avec enfants et mariées s'adressent davantage aux associations spécialisées	8
3	CARACTERISTIQUES DES VIOLENCES FAITES AUX JEUNES FEMMES	9
	Des situations de violences subies par les jeunes femmes accueillies en 2014-2015 au FIT	9
	Une femme Un Toit	9
	Les formes des violences	10
	Les conséquences	11
4	REPERAGE DES SITUATIONS PAR LES STRUCTURES JEUNESSE	12
5	FREINS DANS LE REPERAGE DES SITUATIONS	13
	Des bonnes pratiques	14
6	BESOINS EXPRIMÉS PAR LES JEUNES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES	15
	Des bonnes pratiques	16
	RECOMMANDATIONS	17

RAPPEL DE FAITS

D'APRÈS LES ENQUÊTES DE VICTIMATION :
LES JEUNES FEMMES ÂGÉES DE 18 À 25 ANS SONT DAVANTAGE VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES



/ **20%** des violences conjugales concernent les 20-24 ans en Île-de-France / *Enveff (2000)*

/ Au cours de la vie, **plus d'une agression sexuelle subie sur trois** s'est déroulée entre 18 et 25 ans / *Enveff (2000)*

/ **2,7%** des étudiant-e-s déclarent avoir déjà eu un rapport sexuel contre argent, bien ou services (logement) / *Enquête réalisée auprès des étudiant-e-s de l'Université Evry/Paris Sud (2013)*

/ **72%** des victimes d'agressions lesbophobes dans l'espace public (rues, parcs, transports) ont moins de 30 ans / *Enquête réalisée par SOS Homophobie en 2015.*

/ Près de 90% des mariages forcés sont réalisés avant 25 ans et **68% entre 18 et 25 ans** / *Enquête INED / Voix de femmes (2014).*

Les mutilations sexuelles féminines ont généralement lieu avant 15 ans, mais peuvent concerner les jeunes femmes au moment d'un mariage forcé.

—
Les jeunes femmes victimes de violences sont-elles bien repérées et accompagnées en Île-de-France ?
Quelles sont les spécificités dans leurs situations et parcours ?
—

MÉTHODOLOGIE

L'Observatoire régional des violences faites aux femmes a collecté et analysé les **données d'activité (statistiques et qualitatives)** des structures franciliennes qui accueillent les femmes victimes de violences, et celles qui accueillent des jeunes entre 18-25 ans :

/ **31 associations franciliennes spécialisées** dans l'écoute, l'accueil, l'accompagnement et/ou l'hébergement de femmes victimes de violences ont participé (29 ont transmis des données statistiques exploitables par âge). 17 entretiens qualitatifs réalisés.

/ **36 structures jeunesse** franciliennes ont répondu à un questionnaire en ligne (Missions Locales, Réseau d'Information Jeunesse,

Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes, Maisons des adolescents, Services d'animations, Foyers, etc.). 9 entretiens qualitatifs réalisés.

DEUX OBJECTIFS PRINCIPAUX :

/ Mesurer la part des jeunes femmes victimes de violences dans le public accueilli par ces structures

/ Comprendre les situations (formes de violences, conséquences, contexte des violences) et les parcours (orientation, démarches, besoins couverts et non couverts) de ces jeunes femmes.

—
Principaux résultats de la recherche-action :
—

/ Les jeunes femmes victimes de violences sont « hors radar » : elles sont encore faiblement repérées dans les dispositifs jeunesse et elles sont peu présentes dans certains dispositifs spécialisés, notamment concernant les violences conjugales. Certaines jeunes femmes sont encore plus invisibles : les jeunes femmes sans enfants et/ou en couple non cohabitant.

Beaucoup de jeunes femmes vivent ces violences dans le silence, dans la peur d'être jugées, et certaines n'ont pas conscience que ce qu'elles vivent sont des violences (notamment dans le couple). Un meilleur repérage des jeunes femmes passe par une formation des structures jeunesse, et une meilleure information/communication ciblée en direction des jeunes femmes.

/ Les jeunes femmes sont exposées à des violences multiples, notamment des violences sexuelles : viols, agressions sexuelles, mariages forcés, mutilations sexuelles et prostitution y compris au sein de la famille et du couple.

/ Les jeunes femmes accueillies dans les structures spécialisées cumulent plus souvent des difficultés : précarité, violences subies dans l'enfance, etc. Les jeunes femmes expriment davantage de besoin d'hébergement, mais les dispositifs adaptés sont insuffisants.

1. FRÉQUENTATION PAR LES JEUNES FEMMES 18-25 ANS DES DISPOSITIFS SPECIALISÉS « VIOLENCES »

LES JEUNES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES REPRÉSENTENT EN MOYENNE 11% DU PUBLIC ACCUEILLI PAR LES STRUCTURES SPÉCIALISÉES :



/ **Les jeunes femmes 18-25 ans sont majoritaires** dans les associations spécialisées sur les mariages forcés et les mutilations sexuelles féminines (40 à 50%).



/ **Près d'un tiers de jeunes femmes 18-25 ans** dans les associations spécialisées sur la prostitution et traite.



/ **Un peu plus d'un quart de jeunes femmes 18-25 ans** au numéro d'appel « Viols Femmes information 0800 05 95 95 ».



/ **Peu de jeunes femmes 18-25 ans** victimes de violences au sein du couple : entre 11% à la ligne d'écoute « 3919 », 13% dans les services d'accompagnement, et 16% dans les dispositifs d'hébergement.

2. SITUATIONS PERSONNELLES

LES JEUNES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CUMULENT PLUS SOUVENT DES DIFFICULTÉS

/ **Un niveau d'études variable mais significatif :** pour certaines, un faible niveau d'études peut être la conséquence des violences subies. A l'inverse, l'investissement dans les études constitue une stratégie pour certaines jeunes femmes dans le but de repousser un mariage forcé.

/ **Une situation plus défavorable vis-à-vis de l'emploi que l'ensemble des femmes victimes de violences :** 55% des jeunes appelantes au 3919 sont sans emploi (contre 15% pour l'ensemble des appelantes), et 64% des jeunes femmes accueillies dans les structures spécialisées.

/ **Les jeunes femmes précaires sont surreprésentées dans les structures spécialisées :**

une jeune femme victimes sur trois qui s'adresse au 3919 ou aux associations spécialisées n'a pas de ressources propres et elles sont plus souvent en logements précaire ou hébergées par un tiers. Cette situation de précarité (qu'elle soit le produit des violences ou qu'elle soit préexistante) les maintient dans une relation de dépendance vis-à-vis de leur agresseur.

/ **La majorité des jeunes femmes victimes de prostitution ou de traite est de nationalité étrangère.**

La situation administrative vis-à-vis du séjour peut être instrumentalisée par



**UNE JEUNE FEMME
VICTIME SUR TROIS
QUI S'ADRESSE AU 3919
OU AUX ASSOCIATIONS
SPÉCIALISÉES
N'A PAS DE
RESSOURCES PROPRES**

les agresseurs pour maintenir contrôle et emprise. Un procédé que l'on retrouve aussi dans les situations de violences conjugales.

/ Des parcours plus souvent marqués par des **ruptures familiales ou des violences intrafamiliales** subies dans l'enfance. 1 résidente sur 4 au FIT-Une femme Un toit déclare une « rupture familiale » comme motif d'entrée. Plus de 40% des appels de jeunes femmes 18-25 ans à « Viols Femmes Informations 0800 05 95 95 » concernent des faits qui se sont déroulés dans l'enfance ou l'adolescence. La moitié des jeunes 18-25 ans en situation de prostitution, suivi-e-s par l'Amicale du Nid, avaient été placé-e-s pendant leur enfance ou adolescence.

LES JEUNES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES AVEC ENFANTS ET MARIÉES S'ADRESSENT DAVANTAGE AUX ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES :

/ **Les jeunes femmes victimes en union libre sont sous représentées dans les dispositifs « violences conjugales » :** en France, 84% des jeunes de moins de 25 ans en couple vivent en union libre (INSEE), mais entre 40

à 60% des jeunes femmes qui s'adressent aux dispositifs spécialisés « violences conjugales » sont en couple officiel (mariées, pacsées). Les violences au sein de couples dits « non officiels » sont moins bien repérées et moins bien condamnées (les violences conjugales n'étant reconnues en droit que dans les cas de mariage, pacs ou concubinage).

/ **Les jeunes femmes avec au moins un enfant sont surreprésentées :** 50% des jeunes femmes qui s'adressent aux dispositifs spécialisés « violences conjugales » ont un enfant (alors qu'en France, seul 10% des jeunes femmes entre 18 et 25 ans ont un enfant (INSEE). Face aux violences conjugales, la maternité peut être souvent un déclencheur pour les femmes pour se protéger, ou un facteur de repérage de leur situation via la protection de l'enfance.

3. CARACTERISTIQUES DES VIOLENCES FAITES AUX JEUNES FEMMES

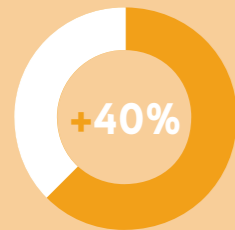
DES SITUATIONS DE VIOLENCES SUBIES PAR LES JEUNES FEMMES ACCUEILLIES EN 2014-2015 AU FIT UNE FEMME UN TOIT :

Éléonore rencontre Arthur quand elle a 17 ans. C'est une élève brillante, lui c'est le voyou du lycée. Elle quitte tout pour lui: le lycée, ses ami-e-s, sa famille et se retrouve seule avec lui. Un jour qu'elle lui annonce qu'elle souhaite reprendre des études, il lui casse le nez à coups de poing. Il ferme la porte à clé et s'en va plusieurs jours. Et puis un jour il lui dit « j'ai besoin de toi. J'ai plus d'argent, faut que tu fasses un truc pour moi. Il suffit juste que tu allumes un gars et que tu le fasses payer ». Éléonore refuse. Il sort un couteau. Elle accepte. C'est son premier client. Après un temps, elle parvient à s'enfuir.

Jane, 21 ans, vient d'un pays d'Afrique subsaharienne. Elle est excisée à 4 ans. On lui a supprimé les lèvres et le clitoris. Puis on l'a destinée au départ pour être prostituée en Europe. C'est elle qui sera

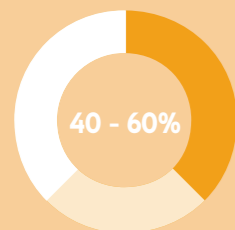
redevable de la dette contractée pour effectuer le voyage. Afin qu'elle s'en acquitte, durant 5 jours, son corps sera déchi-queté à la lame de rasoir. Son ventre, son dos, ses bras, ses pieds et son crâne sont méticuleusement taillés par centaines de coupures pour lui signifier que si elle ne rembourse pas sa dette, ces mutilations qui devraient porter bonheur se transformeront en porte malheur. Quand elle arrive en France elle est contrainte à la prostitution. Un client la poignarde. Elle parvient à s'enfuir.

Pauline, 19 ans, arrive au FIT à la suite d'une fin de prise en charge par l'aide sociale à l'enfance. Elle a été placée dès nourrisson suite à des « violences intrafamiliales ». Personne à l'ASE ne cherchera ce qui se cache sous ce terme. En réalité Pauline est violée par son père depuis qu'elle a



PLUS DE 40% DES APPELS CONCERNENT DES FAITS QUI SE SONT DÉROULÉS DANS L'ENFANCE

SOURCE : NUMÉRO « VIOLS FEMMES INFORMATIONS »



40 À 60% DES JEUNES FEMMES QUI S'ADRESSENT AUX DISPOSITIFS SPÉCIALISÉS « VIOLENCES CONJUGALES » SONT EN COUPLE OFFICIEL

2 mois. Depuis Pauline accumule les infections gynécologiques. Selon les médecins, elle ne pourra pas avoir d'enfant.

Soraya, 22 ans, a été violée par deux de ses « amis ». Elle porte plainte. Les deux garçons sont incarcérés. D'autres garçons de la bande, la retrouvent dans un quartier parisien. L'un d'eux lui ouvre le visage de l'oreille à la bouche avec un couteau. Elle aura 36 points de suture et une cicatrice à vie.

Maria, 20 ans. Son compagnon commence par lui raser la tête. Il la viole régulièrement. Quand elle est enceinte, il l'attache et la frappe au ventre chaque jour jusqu'à ce qu'elle fasse une fausse couche. Il lui casse la mâchoire plusieurs fois. Depuis Maria ne peut plus ouvrir complètement la bouche.

Sara, 20 ans, est en voiture avec son compagnon. Il s'énerve, appuie sur l'allume cigarette et quand il est chaud le lui applique sur les bras et le ventre. Il la viole dans la voiture et l'abandonne, en sang, dans un bois. Sara gardera toute sa vie les cicatrices des multiples brûlures.

Amel, 19 ans, est régulièrement rouée de coups par son frère. Un jour qu'il la frappe, elle voit le reflet de son propre visage dans un miroir et elle ne se reconnaît pas. Elle se déféne du 3ème étage pour échapper aux coups suivants. Sa jambe est brisée en plusieurs morceaux. Elle boitera toute sa vie et gardera en mémoire le bruit de son corps s'écrasant sur l'asphalte.

Amélie a 19 ans. Son compagnon la viole, la frappe, l'étouffe avec l'oreiller et la laisse nue sur le palier. Aujourd'hui Amélie a les cervicales endommagées, elle ne pourra plus jamais faire du sport, porter des charges lourdes.

LES FORMES DES VIOLENCES :

Dans les associations spécialisées où elles sont accueillies :

/ Les jeunes femmes déclarent avant tout des violences **physiques**, et dans une moindre mesure des violences **psychologiques**. Les violences **sexuelles** et **administratives** sont plus fréquentes que chez leurs aînées.

/ **Le cadre familial peut être brutal, y compris après 18 ans** : les jeunes femmes

rapportent très souvent différentes formes de violences intrafamiliales (physiques, sexuelles ou psychologiques)

/ **La menace de mariage forcé se concentre sur la période 18 et 25 ans** et peut être associée à un risque de mutilation sexuelle féminine, parfois exigée par la belle-famille. Les situations concernent à la fois des jeunes femmes nées en France et menacées de mariage forcé en France, en Europe ou dans leur pays d'origine et/ou des jeunes femmes étrangères arrivées en France pour échapper à un mariage forcé.

/ **L'entrée dans la prostitution ou la traite se fait le plus souvent entre 18 et 25 ans** (ou pendant l'adolescence). Les situations sont multiples : des jeunes femmes majoritairement étrangères exploitées dans des réseaux internationaux de traite ; des jeunes femmes victimes de réseaux de proxénétisme conjugal ou familial ; des jeunes femmes qui se prostituent de façon plus ou moins « occasionnelle » en dehors de réseaux traditionnels organisés, souvent par le biais d'internet et souvent contre services (nourriture, hébergement par exemple).

/ **Les premières relations amoureuses et conjugales peuvent aussi être le lieu de violences**, y compris sexuelles (même si ces dernières sont moins souvent déclarées par les jeunes femmes lors d'un premier entretien). Dans près de 18% des viols de jeunes femmes 18-25 ans déclarés au numéro « Viols Femmes Informations 0800 05 95 95 », les agresseurs sont leur petit ami.

LES CONSÉQUENCES :



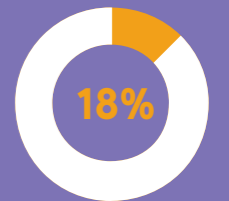
/ Un mauvais **état de santé** : psychique, psychologique, corporelle, gynécologique...



/ Des **difficultés de logement** : sortie du domicile parental/familial, difficultés à se reloger, besoin de mise en sécurité...



/ Un **isolement social** : déscolarisation, perte du lien social et/ou familial...



DES VIOLS DÉCLARÉS
COMMIS PAR LE PETIT AMI

SOURCE : NUMÉRO « VIOLS FEMMES INFORMATIONS »

4. REPÉRAGE DES SITUATIONS PAR LES STRUCTURES JEUNESSE

/ **Peu de structures jeunesse ont répondu au questionnaire** (15%) ce qui indique une difficulté à repérer ces violences.

/ **33 structures jeunesse (sur 36) ayant répondu au questionnaire ont repéré des situations de violences chez des jeunes femmes** : environ 500 à 600 jeunes femmes étaient victimes de violences en 2014, soit en moyenne près de 3% du public accueilli. Aucune structure répondante (0/36) n'a considéré que la thématique des violences « ne relevait pas de leur compétence ».

/ **Une structure sur trois ayant répondu au questionnaire dispose d'un-e référent-e formé-e sur les violences faites aux femmes.** Cela peut expliquer le meilleur repérage des situations par ces structures qui ont répondu au questionnaire.

/ Ce sont les **violences intra-familiales qui sont majoritairement repérées (32) ; suivies par les violences dans les relations amoureuses (28)** mais aussi les viols et agressions sexuelles (18), les mariages forcés (15) ou parfois la prostitution (11). Les Missions Locales repèrent mieux l'ensemble des formes de violences, et notamment la prostitution.

/ **La majorité des structures répondantes (24) posent des questions autour des violences dès que des signes laissent comprendre qu'il y aurait une situation de violences** ; et peu le font uniquement si la jeune femme commence à en parler. Seules 3 structures posent les questions « systématiquement », comme cela est préconisé par la MIPROF (Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences) afin d'améliorer le repérage : parmi elles, 2 ont des référent-e-s formé-e-s.

/ Les structures jeunesse répondantes ont une **bonne connaissance des ressources associatives spécialisées vers lesquelles orienter les jeunes femmes.**

/ **La majorité de ces structures jeunesse (20/30) a mené des actions de sensibilisation** soit directement sur les violences faites aux femmes et/ou parfois sur des thèmes proches : droits des femmes, vie affective, santé, ... au cours de l'année. Ce sont en majorité des affichages sur ces thèmes qui sont faits, mais aussi des débats ou des expositions. Les structures avec des référent-e-s formé-e-s organisent davantage d'actions ciblées.

>>> Quand les professionnel-le-s sont formé-e-s, le repérage et la prévention des situations de violences sont améliorés.

5. FREINS DANS LE REPÉRAGE DES SITUATIONS

DES DIFFICULTÉS PROPRES AUX JEUNES FEMMES :

/ beaucoup de jeunes femmes vivent ces violences dans le silence, dans la peur d'être jugées. Ne connaissant pas bien leurs droits, certaines n'ont pas conscience que ce qu'elles vivent sont des violences, notamment dans le couple qu'elles idéalisent

/ leur manque d'autonomie les place plus souvent dans une situation de forte dépendance vis-à-vis de leur agresseur

/ certaines jeunes femmes ont une faible confiance dans les institutions auxquelles elles ont pu être confrontées (suite à des violences intra-familiales par exemple dans l'enfance ou l'adolescence)

DES REPRÉSENTATIONS STÉRÉOTYPÉES DE LA PART DES PROFESSIONNEL-LE-S DE DROIT COMMUN :

/ les violences sont souvent considérées comme une affaire « privée »

/ la parole des jeunes est plus souvent mise en doute ; les jeunes femmes sont souvent considérées comme des mineures, sans capacité de décisions

/ le comportement sexuel ou amoureux peut facilement être jugé et critiqué

UNE COMMUNICATION PEU ADAPTÉE ET PEU CIBLÉE EN DIRECTION DES JEUNES FEMMES, ET MOBILISANT PEU LES OUTILS NUMÉRIQUES :

/ internet ne représente que 7% des modes d'orientation vers les structures spécialisées

/ 11 associations spécialisées sur 17 seulement ont un site web

/ 7 sur 17 ont un compte twitter

/ 6 sur 17 ont un compte Facebook en 2016, mais très peu postent quotidiennement des contenus, ce qui en fait des comptes « peu actifs » donc peu visibles

PEU DE PARTENARIATS ENTRE STRUCTURES SPÉCIALISÉES ET STRUCTURES JEUNESSE, ALORS QUE LES ÉCHANGES PERMETTRAIENT UN MEILLEUR REPÉRAGE DANS LES LIEUX OÙ SONT LES JEUNES :

/ les jeunes ne connaissent pas les associations spécialisées

/ les structures jeunesse ne connaissent pas bien les mécanismes des violences sexistes

Des bonnes pratiques :

/ **Formations** des professionnel-le-s sur les violences faites aux jeunes femmes à partir de dispositifs participatifs: le Collectif féministe contre le viol organise par exemple des sessions de formation d'une demi-journée où les étudiant-e-s en médecine notamment sont placé-e-s en situation de double écoute au numéro «**Viols Femmes Informations 0800 05 95 95**».

/ Un **document ressource interne** de la **mission intercommunale de Sevrans-Villepinte et Tremblay en France** «Comment orienter les jeunes femmes victimes de violences?» répertorie et décrit brièvement sur deux pages les ressources essentielles à connaître pour orienter les jeunes femmes victimes en fonction de leurs besoins. Chaque ressource est accompagnée d'un contact individuel afin d'obtenir des informations supplémentaires si nécessaire pour les conseiller-ère-s.

/ L'association «**Excision Parlons-en**» est à l'origine d'une **campagne de sensibilisation** composée notamment de supports numériques ciblant spécifiquement les adolescent-e-s à risque et leur entourage. En effet, le public adolescent est délaissé par les campagnes de prévention sur les mutilations sexuelles féminines. Pourtant, l'entrée dans l'adolescence est une étape importante qui génère beaucoup d'appréhension et de questions chez les jeunes. C'est aussi un moment critique pour les jeunes filles françaises dont les parents sont issus de pays pratiquant l'excision.

/ L'association «**En Avant Toute(s)**» expérimente à partir de novembre 2016 un **tchat professionnel** anonyme et gratuit à destination des jeunes femmes 16-25 ans victimes de violences au sein du couple: www.enavantoutes.fr. Il leur permet de parler directement avec une professionnelle, sur le modèle du numéro «3919» mais à travers un mode de communication qui est adapté à leurs usages.

6. BESOINS EXPRIMÉS PAR LES JEUNES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES



/ **Besoins d'hébergement** : en 2014, les jeunes femmes représentent environ 24% des demandes faites aux SIAO (Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation) dans le 93 et 77. En Seine-Saint-Denis, près d'une sur deux a effectivement été hébergée. Dans les accueils de jour des associations spécialisées, c'est la demande principale. **En Île-de-France, 60 places sont réservées aux jeunes femmes de 18-25 ans victimes de violences (FIT), alors qu'au moins 400 demandes sont adressées chaque année à cette structure.**



/ **Besoin d'un accompagnement dans les démarches.**

Seule une jeune femme sur deux qui appelle le 3919 a entamé des démarches.

Elles entament le plus souvent des démarches auprès de la police ou de la justice, davantage que les femmes plus âgées. 1/3 des jeunes femmes appelant à «Viols Femmes Informations 0800 05 95 95» a porté plainte (davantage que l'ensemble des femmes) : mais elles sont plus souvent classées «sans suite», ou aboutissent à une procédure correctionnelle.



/ **Peu de besoins exprimés en matière de santé**: ce n'est pas la première demande formulée par les jeunes femmes, alors même que les conséquences des violences peuvent être importantes. Au FIT-Une femme Une toit, c'est au cours du suivi que sont identifiées les

difficultés psychologiques ou des troubles du sommeil qui concernent plus de deux jeunes femmes victimes sur trois en moyenne.



/ Une **prise en charge morcelée** et partielle par différentes structures jeunesse. Avoir 18 ans coïncide aussi avec la sortie de dispositifs de protection de l'enfance, et la passerelle avec d'autres dispositifs n'est pas toujours automatique, et les jeunes peuvent alors se retrouver en errance.



/ **Des difficultés supplémentaires d'accès aux droits et à la formation pour les jeunes femmes étrangères victimes de violences.**

Des bonnes pratiques :

/ **L'Amicale du Nid** a mis en place un **dispositif d'appartement partagé pour les jeunes de 18-25 ans** en situation de prostitution, mais qui sont dans une démarche d'en sortir. Ce dispositif fournit un cadre qui favorise l'émergence d'une parole et la déconstruction du sentiment de honte. Le collectif permet de renouer une relation à l'autre, de restaurer le lien social, ce qui ne serait pas possible dans des hébergements individuels.

/ L'association **Les Amis du Bus des Femmes, le Foyer Jorbalan et Aux Captifs la libération** ont mis en place une **démarche de soins psychologiques innovante et accessible** pour les victimes de la traite nigériane comprenant des consultations individuelles réalisées par une psychologue spécialisée sur la question de la Traite des Êtres Humains (TEH) et des ateliers collectifs et des groupes de parole menés dans les associations partenaires.

/ Le **CNOUS** et les **CROUS** ont signé en 2014 une **convention dans laquelle ils s'engagent à considérer comme prioritaires toutes les demandes de logement en urgence des étudiantes victimes de violences**; leur proposer des aides financières, le cas échéant; et les orienter vers les partenaires adéquats, notamment en matière de soutien psychologique et de protection des victimes.

/ Les **missions locales d'Essonne** (suite à une expérimentation à la mission locale des Ulis) proposent depuis 2010 un **parcours intensif de trois semaines « Jeunes et femmes, des outils pour construire sa vie »** conçu et mis en œuvre pour inciter les jeunes filles dans une position fragile à s'approprier leurs droits et les trajectoires de vie qui s'offrent à elles, au-delà notamment de la maternité. Un dispositif similaire mais plus court (9 jours) a été mis en place dans les Yvelines: *« Place aux femmes, trouver sa voie »*.

RECOMMANDATIONS

- 1 **Systématiser la formation initiale et continue des professionnel-le-s** du secteur jeunesse sur le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences.
- 2 **Promouvoir l'accompagnement spécifique des jeunes femmes victimes et développer des partenariats** avec les structures généralistes du secteur jeunesse autour d'actions concrètes.
- 3 **Renforcer les dispositifs d'hébergement spécialisé** pour les jeunes femmes victimes de violences avec ou sans enfants, et fluidifier leur accès au logement.
- 4 **Expérimenter un ou des accueils de jour inédits** répondant à l'ensemble des difficultés rencontrées par les jeunes femmes.
- 5 **Développer des campagnes associatives et institutionnelles ciblant les jeunes**, et/ou sur des thématique telles que les violences spécifiques.
- 6 **Développer une stratégie de communication des associations spécialisées** via les outils numériques.
- 7 **Étendre la définition des violences conjugales dans le droit**, afin de prendre en compte les violences exercées dans les couples non cohabitants, situations plus fréquentes chez les jeunes.
- 8 **Améliorer le repérage des situations de violences dans l'enfance et l'adolescence.**
- 9 **Systématiser la prévention des violences sexistes en direction des jeunes** pour lutter contre la banalisation des violences et faire connaître ses droits.

Voir l'ensemble du rapport et ses recommandations sur :
www.hubertine.fr

Remerciements

Les auteur-e-s de l'étude tiennent à remercier les directeur-riche-s et salarié-e-s des différentes associations et structures contactées qui ont donné de leurs temps et partagé à la fois les données et la réflexion pour améliorer la prise en compte de ce public.

Nous remercions en particulier les associations spécialisées suivantes qui ont partagé leurs données d'activité :

Amicale du Nid Délégation nationale ; Amicale du Nid Paris ; Collectif Féministe contre le Viol - Ligne Viol Femmes Information « 0800 05 95 95 » ; Etincelle ; FIT une femme un toit ; Centre Flora Tristan ; CIMADE- permanence juridique femmes victimes de violences ; Comité contre l'esclavage moderne ; En avant toutes ! ; Femmes solidarité 91 (communauté jeunesse) ; Fédération nationale GAMS ; L'Escale ; Les Amis du Bus des Femmes Pole Traite ; Libre Terre des Femmes ; Mouvement du Nid (coordination régionale) ; MFPP IDF plateforme téléphonique régionale « Sexualités contraception, IVG » ; Observatoire de la FNSF - ligne d'écoute « 3919 » ; Relais 77 Solidarité femmes ; SOS Femmes Meaux ; SOS Homophobie ; Tremplin 94 ; Union régionale des CIDFF et les 11 CIDFF et notamment le CIDFF de Nanterre ; Union régionale Solidarité Femmes Ile-de-France ; Voix de femmes.

Ainsi que les professionnel-le-s des PIJ, BIJ, missions locales, Maisons des adolescents ; Foyers de jeunes travailleurs... qui ont répondu au questionnaire et pour certain-e-s participé à un entretien.

CHARGEES D'ETUDE

Amanda Dacoreggio, sous la supervision d'Aurélié Latourès.



Le Centre Hubertine Auclert, centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe.

Ses missions se déclinent en quatre pôles :

/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : « l'égalithèque ».

/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.

/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation d'études et d'analyses des représentations sexuées et sexistes dans les outils éducatifs.

/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert.